



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/42/264/Add.1  
14 mai 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session  
Point III de la liste préliminaire\*

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX  
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX PAR LES INSTITUTIONS SPECIALISEES  
ET LES ORGANISMES INTERNATIONAUX ASSOCIES A L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

Rapport du Secrétaire général

Additif

TABLE DES MATIERES

REPONSES DES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET DES ORGANISMES INTERNATIONAUX  
ASSOCIES A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

	<u>Pages</u>
Programme des Nations Unies pour le développement .....	2
Programme alimentaire mondial .....	2
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture .....	2

\* A/42/50 et Corr.1.

78.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

On trouvera un résumé des mesures prises en 1986 en ce qui concerne la contribution du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à l'indépendance de la Namibie dans les rapports que l'Administrateur a présentés au Conseil d'administration sur l'assistance aux mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (DP/1987/63), d'une part, et sur le chiffre indicatif de planification du quatrième cycle pour la Namibie (DP/1987/24), de l'autre. Ces documents sont disponibles au Secrétariat.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

1. Au 31 décembre 1986, le montant total des dépenses engagées par le Programme alimentaire mondial (PAM) au titre de l'aide aux mouvements de libération, aux réfugiés et aux personnes déplacées s'élevait à 84,4 millions de dollars pour 27 projets, dont 12,1 millions de dollars pour trois projets encore en cours.
2. Depuis le dernier rapport, le PAM n'a apporté aucune modification à la procédure concernant l'assistance aux peuples des territoires coloniaux en Afrique.
3. Certains territoires nouvellement indépendants ont présenté des demandes d'assistance alimentaire directement au Programme, conformément aux procédures établies.
4. Comme indiqué dans les rapports précédents, le PAM ne fournit aucune assistance au Gouvernement sud-africain ni ne collabore avec lui.
5. Depuis la vingt-cinquième session du conseil de direction du PAM, le Comité intergouvernemental (aujourd'hui dénommé Comité des politiques et programmes d'aide alimentaire), qui s'est tenue en avril 1974, le PAM a invité l'Organisation de l'unité africaine à participer en qualité d'observateur aux sessions de son conseil de direction.
6. Les renseignements financiers et statistiques concernant le programme d'assistance du PAM sont disponibles au Secrétariat.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION,  
LA SCIENCE ET LA CULTURE

1. Aujourd'hui, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) se consacre surtout à la lutte contre l'apartheid et à la surveillance de la situation en Afrique du Sud et en Namibie dans les domaines qui relèvent de sa compétence. Elle coopère avec les mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'African National Congress of South Africa (ANC), le Pan Africanist Congress of Azania (PAC) et la South West Africa People's Organization (SWAPO), en particulier dans les domaines de l'éducation et des sciences sociales.
2. Dans le cadre de son programme de recherche en sciences sociales pour la lutte contre l'apartheid, l'Unesco a organisé à Beijing, du 1er au 4 septembre 1986, une réunion internationale de chercheurs universitaires qui devait élaborer un plan de

recherche de cinq ans sur l'apartheid. Le plan, mis au point par les spécialistes de différentes régions qui ont participé à cette réunion, souligne combien il est urgent de poursuivre les recherches sur les effets de l'apartheid, en particulier sur des composantes sociales aussi importantes que l'éducation et la culture, et de tenir compte des effets sur les Etats de première ligne et sur d'autres pays membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe des politiques de déstabilisation menées par l'Afrique du Sud. Les travaux de recherche sur l'apartheid devraient être axés sur ses incidences en Afrique du Sud et en Namibie, mais devraient aussi porter sur ses incidences sur l'ensemble de l'Afrique australe. Les chercheurs s'intéressent de plus en plus aux problèmes sociaux et économiques que posera la reconstruction après la disparition de l'apartheid. Ils ont fait valoir qu'il fallait mettre en place des sources fiables de documentation sur l'apartheid et sur l'Afrique australe, et établir des interactions entre les travaux de recherche et l'enseignement universitaire et postuniversitaire.

3. Il est proposé dans le plan de recherche quinquennal de créer des groupes de travail qui procéderaient à des études et coordonneraient les travaux de recherche sur les sujets suivants :

- a) Apartheid et éducation;
- b) Economie politique de l'Afrique du Sud;
- c) Résistance et manifestations culturelles;
- d) Apartheid, famille et rôle de la femme.

4. D'autres travaux de recherche à effectuer d'urgence ont été proposés : l'apartheid et les droits de l'homme, y compris le problème des réfugiés sud-africains; l'apartheid, obstacle à la paix et au développement dans la région; et l'impact de l'apartheid sur les pays voisins et sur l'ensemble de la sous-région d'Afrique australe.

5. Conformément aux programme et budget qu'elle a approuvés pour 1986-1987, et à titre de contribution à ce plan de recherche, l'Unesco a récemment entrepris plusieurs nouveaux projets de recherche. Un groupe de travail, créé pour étudier les interactions entre l'économie sud-africaine et l'apartheid, devrait notamment traiter des sujets suivants : interactions entre les relations raciales et les relations économiques; situation des industries minières, des industries manufacturières, de l'agriculture et du commerce; modifications intervenues dans l'économie depuis 1948 et leurs incidences sur la formation des classes et sur l'évolution des stratégies d'apartheid; enfin, corrélations entre les bantoustans et l'économie sud-africaine dans son ensemble.

6. Un autre groupe de travail analyse les formes de discrimination en Afrique du Sud, s'agissant en particulier de la femme, de la race et de l'affiliation politique.

7. L'Unesco s'est efforcée de faciliter les travaux de recherche relatifs à l'histoire de la montée des mouvements socialistes en Afrique australe et à

d'autres aspects de l'histoire sociale et économique de la sous-région. Les résultats d'une étude effectuée pour l'Unesco par un universitaire namibien sur l'historique de la lutte du peuple namibien contre l'occupation, jusqu'aux mouvements de libération nationale actuels, seront publiés dans le courant de l'année sous forme d'ouvrage qui aura pour titre Namibia: Conquest and Resistance.

8. Dans le cadre de ses activités en vue de favoriser la collaboration entre les universitaires d'Afrique australe qui effectuent des recherches sur l'histoire sociale et économique de l'Afrique du Sud, de la Namibie et de l'ensemble de la sous-région, l'Unesco organisera une réunion sous-régionale d'historiens, d'anthropologues et d'archéologues, afin de coordonner le travail pluridisciplinaire sur les réseaux commerciaux, les interactions culturelles et l'intégration ethnique dans cette région avant l'occupation européenne. Cette réunion, organisée avec la coopération de l'Université du Zimbabwe, aura lieu en juillet 1987.

9. L'Unesco a récemment publié un ouvrage intitulé End-game in South Africa?, dans lequel elle analyse ce qu'elle dénomme les quatre piliers de l'apartheid : le monopole du pouvoir politique par les Blancs, les tentatives en vue de faire coïncider les relations raciales et les relations spatiales, la régulation de l'offre de main-d'oeuvre et le maintien d'un encadrement de la société. Elle est en train de publier un autre ouvrage intitulé Essays on the Apartheid State, et elle termine une troisième étude qui traite de l'utilisation de la prétendue ethnicité comme moyen de domination idéologique en Afrique du Sud et en Namibie.

10. L'Unesco produit actuellement, et pour la première fois, une bande dessinée pour montrer en quoi consiste le système de l'apartheid et quels en sont les effets sur l'enseignement, sur la vie culturelle et scientifique et sur l'information en Afrique du Sud. Produite sous contrat avec le Fonds international de défense et d'aide pour l'Afrique australe, cette bande dessinée, qui sera diffusée en anglais et en français, abordera un certain nombre de thèmes précis : le cadre historique, la résistance urbaine et rurale, l'éducation bantoue, la ségrégation dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle, les effets de l'apartheid sur la vie familiale et les structures sociales, et enfin la censure.

11. Pour donner suite aux consultations sur l'apartheid, qui ont eu lieu à Dakar en mars 1985 et qui ont réuni des personnalités universitaires et religieuses pour étudier l'idéologie et la pratique de l'apartheid au regard des croyances, des engagements et des thèses propres aux grandes religions et philosophies du monde, l'Unesco prépare actuellement, pour la diffuser en 1988, une compilation des déclarations faites sur l'apartheid depuis 1948 par des personnalités religieuses et des philosophes.

12. Dans le domaine des sciences sociales, les programmes de coopération avec les mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA prévoient un atelier de formation de 12 jours, destiné aux cadres de ces mouvements et organisé pendant le second semestre de 1987 en coopération avec l'Université de Dar-es-Salaam, qui traitera de l'utilisation des sciences sociales dans l'analyse et la résolution des problèmes des femmes qui participent à la vie économique, sociale et culturelle des zones urbaines d'Afrique du Sud et de Namibie.

13. L'Unesco a servi d'agent d'exécution pour le projet intitulé "Formation et information pour l'accroissement du rôle des femmes dans le développement" (SWP/82/003). Ce projet comporte plusieurs activités, notamment des cours de rattrapage d'anglais, de mathématiques et de culture générale, organisés en coopération avec la Mindola Ecumenical Foundation de Kitwe (Zambie), à l'intention de 40 Namibiennes vivant dans des zones de peuplement de la SWAPO en Angola et en Zambie, un cours de journalisme de deux ans pour deux étudiants à l'Institut polytechnique de Harare (Zimbabwe), la formation de six étudiants à la gestion des coopératives et à l'agriculture de base dans des établissements d'enseignement pour adultes en Zambie, et un séminaire sur les grandes options relatives aux progrès des femmes en Namibie, organisé à Kabwe (Zambie), en octobre 1986, par le Conseil des femmes de la SWAPO, en coopération avec l'Unesco et le Programme de développement des Nations Unies (PNUD). Ce projet s'est achevé en 1986.

14. L'Unesco poursuivra sa coopération avec la SWAPO grâce à un nouveau programme intitulé "Promotion de la participation des femmes au développement" (SWP/86/005) qui devrait être appliqué en 1987-1991, pendant le quatrième cycle de programmation par pays du PNUD.

#### Programme de l'Unesco pour l'Afrique australe

15. Dans le cadre de son grand programme II (L'éducation pour tous), l'Unesco contribue de diverses façons à l'éducation des réfugiés, y compris ceux d'Afrique australe, en collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies. A cet égard, elle a prévu dans son programme ordinaire pour 1986-1987 huit bourses d'études (six en 1986 et deux en 1987) pour des candidats recommandés par les mouvements de libération nationale d'Afrique australe, afin de leur permettre de suivre des cours d'enseignement supérieur aux Etats-Unis d'Amérique, en France, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, en Zambie et au Zimbabwe.

16. L'Unesco a acheté, pour les centres d'enseignement de la SWAPO, de l'ANC et du PAC, du matériel pédagogique et scolaire d'une valeur totale de 32 000 dollars. Elle couvrira également les frais de voyage et de subsistance de trois chargés d'enseignement qui appartiennent à ces mouvements de libération pour leur permettre de suivre la vingt-quatrième session de la Conférence générale, qui aura lieu à Paris en octobre 1987.

17. L'Unesco continuera, comme par le passé, à servir d'agent d'exécution pour les projets d'enseignement financés par le PNUD à l'intention des mouvements de libération nationale d'Afrique australe reconnus par l'OUA. Cette collaboration se poursuivra pendant le cycle 1987-1991 pour un montant total de 7 034 000 dollars.

18. Ces projets ont pour but de donner une formation universitaire, secondaire ou primaire à des candidats présentés par l'ANC, le PAC et la SWAPO, ainsi que de former des maîtres pour les centres d'enseignement de ces mouvements grâce à l'organisation de séminaires. A cet effet, plusieurs séminaires ont eu lieu en 1986 et trois autres sont prévus pour 1987, tous dans le cadre de projets financés par le PNUD.

19. L'Unesco, en sa qualité d'agent d'exécution de projets financés par le PNUD, fournit du matériel de sport, du matériel pédagogique et du matériel de laboratoire à divers centres d'enseignement des mouvements de libération nationale de Namibie et d'Afrique du Sud. Elle prend également à sa charge la rémunération du personnel d'appui de ces centres.

20. Enfin, conformément aux programme et budget approuvés pour 1984-1985, le poste de consultant en orientation scolaire a été créé à Dar-es-Salaam pour aider les mouvements de libération nationale dans le domaine de l'enseignement.

Mesures d'assistance aux réfugiées d'Afrique du Sud et de Namibie

21. Dans le cadre de son programme ordinaire pour 1986, la Division de l'égalité des chances en matière d'éducation et des programmes spéciaux a accordé trois bourses d'études à des réfugiées d'Afrique du Sud et de Namibie : deux (une aux Etats-Unis d'Amérique et une en France) pour la planification de l'enseignement et une (aux Etats-Unis d'Amérique) pour l'orientation professionnelle.

22. L'Unesco est également l'agent d'exécution de huit projets financés par le PNUD, dont deux pour la formation universitaire de Sud-Africains. Treize des boursiers sont des femmes, et la plupart avaient terminé leurs études à la fin de 1986. Le Secrétariat peut donner des renseignements sur ces projets.

-----